



SCHIZOPHRÉNIE 10^{es} Journées pour rappeler que cette maladie se soigne

Domus, une force pour demain

ANTOINE GESSLER

Les 10^{es} Journées de la schizophrénie auront lieu en Suisse du 16 au 24 mars. Plusieurs manifestations se tiendront en Valais, mais c'est dans le cadre de la Fondation Domus que cette démarche de sensibilisation prend un relief tout particulier, avec notamment une conférence publique donnée par le Dr Klein.

« Cette maladie est difficile à détecter. »



PHILIPPE BESSE
DIRECTEUR DES INSTITUTIONS

« Domus est une institution indépendante organisée en fondation, qui a pour but de venir en aide à toutes les personnes souffrant de troubles psychiques, toutes pathologies confondues », explique M. Philippe Besse, directeur des institutions. En Valais, la Fondation Domus, en tant qu'institution de réhabilitation psychosociale, accueille sur ses deux sites, à Ardon et à La Tzoumaz, des résidents frappés par la maladie psychique, la schizophrénie notamment.

« Nous disposons de 56 places dans nos deux foyers organisés en structures de vie. La fondation propose également un centre de jour de 40 places, ouvert aux participants venant de l'extérieur, proposant des thérapies, des activités occupationnelles et des ateliers d'intégration professionnelle ».

Depuis deux ans, la Fondation Domus a pris pour cheval de bataille la déstigmatisation des malades et de la maladie et l'information au grand public à travers notamment une kermesse annuelle ouvrant l'institution sur le village, mais aussi des activités agrotouristiques en partenariat avec l'Office du tourisme de La Tzoumaz. Autre mission qu'elle s'est donnée: la prévention et l'amélioration de la formation



Les personnes atteintes de schizophrénie ont une perception altérée de la réalité et des autres qui entraîne une perturbation du comportement.

25 ans, les symptômes peuvent être confondus avec ceux d'une adolescence plus difficile. « Il peut y avoir un repli sur soi, une forme de dépression. Si ces symptômes persistent, il faut absolument consulter un médecin ».

Les personnes atteintes de schizophrénie ont une perception altérée de la réalité et des autres qui entraîne une perturbation du comportement. Elles peuvent être victimes d'hallucinations auditives ou visuelles pendant lesquelles elles ne se sentent plus maîtresses d'elles-mêmes.

Connaître sa maladie, et vivre avec

On peut vivre avec la maladie en ayant une bonne qualité d'existence. Quelques mois après leur première crise, 10% des malades guérissent, surtout en cas de pronostic précoce, 15% après plusieurs années et un tiers peuvent améliorer considérablement leur quotidien en ne gardant que de légers troubles, tout à fait gérables dans la mesure où on leur apprend à en déceler les signes avant-coureurs. « A la Fondation Domus, on réapprend à communiquer par la musique, on pratique un sport adapté pour retrouver le plaisir de bouger en groupe, on soigne son psychisme en travaillant avec des chevaux ou « en réapprenant le miroir » avec l'aide d'une psycho-socio-esthéticienne, etc. Afin de permettre à chacun de réintégrer à son rythme les règles régissant le monde du travail, ateliers de bois de feu, cuisine, artisanat du bois, conciergerie, animalerie, jardinage et intendance sont ainsi au programme ». Et surtout, une solidarité dans le respect de tous, car la schizophrénie ce n'est pas quelque chose susceptible de ne frapper qu'autrui...

INFOS

Conférence « Schizophrénies, mode d'emploi », par le Dr Klein, médecin-chef aux IPVR (Hôpital de Malévoz)

Conférence grand public ouverte à tous / Entrée libre Fondation Domus, Ardon (Espace Garantie), 15 mars à 10 h

GRÂCE À DOMUS, NICOLE SE FIXE DES OBJECTIFS ET LES RÉALISE

Un grand sourire, l'air franc et ouvert, Nicole, âgée de 54 ans, pensionnaire de la Fondation Domus, parle de ce qu'elle vit avec une simplicité touchante. « La maladie est survenue après le décès de mon père. J'ai subi une première hospitalisation. Après, je suis retournée auprès de ma mère pour m'occuper d'elle. A ce moment-là, on a mal entendu mes appels au secours. Il y a quatre ans après une tentative de me supprimer, je me suis dit « arrête-là » et je suis allée en institution. Auparavant je vivais dans un appartement avec un homme. Mais la si-

tuation était devenue intenable. Je me suis jetée par la fenêtre et depuis, je souffre toujours du dos et des chevilles. Ici j'ai trouvé avant tout de la sérénité, ainsi que beaucoup d'attention. J'ai appris à gérer mon stress. J'habite au foyer de La Tzoumaz. J'ai appris à vivre avec ma maladie. Je travaille à l'atelier de réinsertion professionnelle en cuisine et j'apprécie particulièrement les desserts (ndlr: elle a un clignement gourmand). Ici je peux faire du travail d'appoint et apprendre à acquérir des responsabilités supplémentaires. A part cela, je pratique,



Nicole. LE NOUVELLISTE

dans le cadre de l'institution, la marche à pied, la natation, la gymnastique douce. J'ai besoin de bouger »

Nicole bénéficie d'un plan d'accompagnement individuel pour la soutenir dans son projet, pour autant que celui-ci soit réaliste. « Je suis très positive et j'ai comme objectif d'aller vivre dans un appartement protégé »

La Fondation Domus assure le suivi d'une personne parfois des années durant, même à domicile. Et si une nouvelle fragilité survient, la personne concernée peut revenir dans les structures qu'elle a connues.

des professionnels: cycles de conférences, programme de formation continue, journée de théâtre forum chez Domus avec les étudiants HES-SO Santé-Social, etc. Une nécessité pour un mal qui frappe désormais près de la moitié des personnes au bénéfice d'une rente AI, et

dont les problématiques associées se multiplient.

Tout le monde peut être touché

« Un jour la maladie survient, et touche indifféremment Monsieur ou Madame Tout-le-monde, sans tenir compte de la

culture ou de l'époque. Personne n'est à l'abri! Tous les cas confondus, la schizophrénie touche un pour cent de la population ». Quels sont les éléments déclenchant l'apparition de la maladie? Les spécialistes n'apportent à la question qu'une réponse nuancée, estimant qu'elle

survient suite à une combinaison de facteurs. On sait par exemple que, chez une personne fragilisée, la consommation de cannabis peut être un élément favorisant la schizophrénie. « La maladie est difficile à détecter. » En effet, comme elle se manifeste le plus souvent entre 15 et

HAUTESECOLESSANSOBSTACLES.CH

Handicap et hautes écoles

Les personnes vivant avec un handicap physique, psychique ou avec une maladie chronique se voient souvent privées d'accès aux hautes écoles. Un nouveau site internet a été lancé pour informer ces dernières des moyens de lever les obstacles existants. Ce site « explicite les actions né-

cessaires à tous les niveaux, afin que les hautes écoles suisses deviennent accessibles aux étudiants en situation de handicap », a communiqué AGILE. Entraide Suisse Handicap, la faitière de près de 40 organisations d'entraide aux personnes handicapées.

PRÉVENTION Sus aux sodas «énergisants»

Les boissons énergisantes, populaires chez les jeunes, sont dans le collimateur des autorités aux Etats-Unis après cinq décès et une crise cardiaque qui pourraient être liés à la consommation d'un de ces produits du groupe Monster Beverage.

« L'agence américaine des produits alimentaires et des médicaments (FDA) a été informée de cinq décès et

d'une crise cardiaque qui sont peut-être liés à la boisson énergisante de Monster Beverage », a indiqué mardi dans un courriel à l'AFP Shelly Burgess, une porte-parole de la FDA.

Mais « rien ne prouve (à ce stade) qu'il existe une relation de cause à effet avec ce produit », a-t-elle ajouté.

Monster Beverage est aussi l'objet d'une plainte en Californie (ouest),

lancée vendredi dernier par la famille d'Anaïs Fournier, une adolescente décédée d'arythmie cardiaque en décembre 2011, après avoir consommé deux cannettes de Monster Energy, en l'espace de 24 heures. Les deux cannettes de boisson Monster consommées par Anaïs Fournier contenaient environ 480 mg de caféine, l'équivalent de 14 cannettes de Coca-Cola. **ATS**